

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 28 juillet 2026, tenue dans la salle de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Simon Angers District 1
Monsieur le conseiller Alain Daigle District 2
Madame la conseillère Renée Fortin District 3
Monsieur le conseiller Stéphane Lussier District 4
Madame la conseillère Nathalie Haman District 5
Madame la conseillère Amélie Fournier District 6

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Beauregard.

Sont également présents :

Mme Mélissa Mercure, CRIA, OMA, directrice générale, Mme Julie Lamarche, OMA, greffière, et Mme Josée Tassé, CPA, OMA, trésorière.

Madame la mairesse précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

458-07-2026

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Simon Angers

Appuyé de Madame la conseillère Renée Fortin

Et résolu :

De déclarer la séance ouverte à 16h02.

Adoptée à l'unanimité

459-07-2026

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Amélie Fournier

Appuyé par Monsieur le conseiller Alain Daigle

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis le point en affaires nouvelles demeurant ouvert :

- 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 5. **CONSEIL MUNICIPAL**
 - 5.1 **Affaires du conseil municipal**
 - 5.2 **Messages des membres du conseil**
- 6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 **Direction générale**

- 6.2 **Finances et trésorerie**
- 6.3 **Greffé et affaires juridiques**
- 7. **RÈGLEMENTATION**
- 7.1 Avis de motion et présentation du projet – Règlement numéro 1945 reconduisant les interdictions prévues au règlement numéro 1926 adopté en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les compétences municipales*
- 8. **AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT**
- 9. **INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS**
- 10. **LOISIRS ET CULTURE**
- 11. **SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES**
- 12. **RESSOURCES HUMAINES**
- 12.1 Terminaison du lien d'emploi – Dossier RH 2026-06
- 13. **AFFAIRES NOUVELLES**
- 14. **DÉPOT DE DOCUMENTS**
- 15. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée à l'unanimité

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné qu'il s'agit d'une séance extraordinaire, une seule période de question aura lieu à la fin de la présente séance, et ce, en conformité avec le *Règlement 1936 concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal*.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

CONSEIL MUNICIPAL

Affaires du conseil municipal

Messages des membres du conseil

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Direction générale

Finances et trésorerie

Greffé et affaires juridiques

RÈGLEMENTATION

460-07-2026

Avis de motion et présentation du projet – Règlement numéro 1945 reconduisant les interdictions prévues au règlement numéro 1926 adopté en vertu de l'article 29 de la Loi sur les compétences municipales

Monsieur le conseiller Stéphane Lussier, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera adopté le *Règlement numéro 1945 reconduisant les interdictions prévues au règlement numéro 1926 adopté en vertu de l'article 29 de la Loi sur les compétences municipales*.

Ce règlement a pour objet de prolonger de deux ans le caractère provisoire du règlement numéro 1926, concernant certains projets de construction desservis par un réseau d'égout unitaire ou pseudo-pluvial;

Monsieur le conseiller Stéphane Lussier dépose le projet de *Règlement numéro 1945 reconduisant les interdictions prévues au règlement numéro 1926 adopté en vertu de l'article 29 de la Loi sur les compétences municipales*

AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT**INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS****LOISIRS ET CULTURE****SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES****RESSOURCES HUMAINES****461-07-2026****Terminaison du lien d'emploi – Dossier RH 2026-06**

Considérant les éléments énoncés au rapport RH 2026-06;

Considérant que la Ville considère que les exigences du poste ne sont pas respectées et que nous nous voyons dans l'obligation de mettre fin à l'emploi;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Simon Angers

Appuyé par Madame la conseillère Nathalie Haman

Et résolu :

De mettre fin au lien d'emploi du dit employé, le tout effectif à compter du 31 juillet 2026.

De mandater le directeur du service concerné pour procéder dans les meilleurs délais au traitement de ce dossier et de l'autoriser à prendre toutes les mesures utiles et nécessaires afin d'informer l'employé de la présente résolution.

D'autoriser le versement d'une indemnité compensatrice équivalente à un préavis de 1 semaine, conformément aux dispositions prévues à la Loi.

Adoptée à l'unanimité

AFFAIRES NOUVELLES**DÉPOT DE DOCUMENTS****DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue. Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

462-07-2026**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Daigle

Appuyé de Madame la conseillère Amélie Fournier

Et résolu :

De lever la séance à 16h04.

Adoptée à l'unanimité

Sylvie Beauregard, mairesse

Julie Lamarche, OMA, greffière

Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.

